

OCTOBRE 2025

D.U. Droit de la Bourse et des sociétés cotées

Théorie et pratique
du contentieux boursier

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ
JEAN MONNET
DROIT-ÉCONOMIE-MANAGEMENT



Inscription et tarifs

Diplôme d'Université (D.U.) Droit de la Bourse et des sociétés cotées

5000€ pour une prise en charge par un financeur

2500€ en auto financement

600€ pour les étudiants

391€ de frais d'inscriptions universitaires

(Tarifs non assujettis à la TVA)

Modalités de candidature

Les candidats rempliront un dossier de candidature dans lequel figurera un CV, une lettre de motivation ainsi qu'une copie de leur dernier diplôme. Une commission examinera chaque dossier avec attention. Pour les non francophones, il est nécessaire de présenter une attestation de français. Pour toute personne demandant une validation des acquis pour accéder au diplôme : il faut présenter un dossier VAPP : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis-de-lexperience>

Publics concernés

Le DU Droit de la Bourse et des sociétés cotées est une formation qui s'adresse à un large public : juristes, acteurs des marchés financiers, membres des juridictions administratives ou judiciaires, économistes, journalistes, etc.

Dates

LES COURS SE DÉROULERONT ENTRE

JANVIER ET JUIN 2026, sur 20 à 21 semaines.

Ils auront lieu le vendredi en cours du soir et/ou le samedi matin. La présence aux cours est obligatoire (les demandes de dispense doivent être justifiées et exceptionnelles)..

Lieu

Institut pour l'Entrepreneuriat et l'Innovation (IEI) - Université Paris-Saclay

27 avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-roses

Ou à Paris (dans les locaux des cabinets d'avocats partenaires du DU).

Prérequis

Niveau Master 1 / Master 2

(ou équivalent)

Validation du diplôme

Assiduité et participation

En fin de semestre, les candidats auront le choix entre la soutenance d'un mémoire en lien avec les matières du DU ou un entretien avec le jury portant sur leur expérience professionnelle et les matières du DU.

Responsables de formation



Yann PACLOT, fondateur du cabinet VP Legal, avocat au Barreau de Paris depuis 1989 et au Barreau de Luxembourg depuis 2011. Agrégé des Facultés de Droit, il est Professeur à l'Université Paris-Saclay, spécialiste de droit des sociétés et de droit financier, matières auxquelles il a consacré de nombreuses études et conférences. Il dirige le Master 2 Business Tax and Financial Market Law de cette université ainsi que l'Institut Droit Ethique Patrimoine (IDEP).



Frank MARTIN LAPRADE, associé du Cabinet d'avocats Jeantet AARPI, l'une des rares institutions centenaires du Barreau parisien, il exerce dans les domaines du droit boursier depuis plus de 30 ans. Docteur en Droit Privé et Professeur Attaché à l'Université de Paris-Saclay, son expertise le conduit à intervenir aussi bien en conseil (OPA, émission de titres donnant accès au capital, entrée et sortie de Bourse) qu'en contentieux (sanctions administratives, abus de marché, conflits entre actionnaires). Il est l'auteur de très nombreuses publications.

Les co-directeurs du DU seront épaulés par une dizaine d'intervenants issus du monde professionnel (avocats, juristes d'entreprise ou de banque, experts financiers, hauts fonctionnaires).

Présentation

CONTEXTE

Formation « mixte » (initiale et continue) dont la vocation est essentiellement professionnelle, les étudiants suivant des enseignements très interactifs avec un partage d'expérience de la part d'intervenants souvent issus du monde professionnel (avocats, juristes d'entreprise ou de banque, experts financiers, hauts fonctionnaires).

En formation continue, le DU s'adresse aux professionnels du droit (juristes d'entreprise et de banque, avocats, etc.) qui veulent comprendre les enjeux du droit boursier et aux salariés des acteurs des marchés financiers (intermédiaires financiers, entreprises d'investissement, sociétés de gestion, etc.), aux économistes, journalistes, membres des juridictions administratives ou judiciaires, soucieux de se former sur les questions juridiques liées à leur activité.

En formation initiale ou en reprise d'études, le DU est ouvert aux titulaires d'un M1 ou d'un M2 en droit, d'un diplôme français ou étranger jugé équivalent, notamment aux diplômés d'une Ecole de commerce de premier rang, ainsi qu'à toute personne éligible à la procédure de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les étudiants sont, à l'issue de la formation, en mesure d'apprécier toute la richesse du «droit boursier», afin d'en comprendre les principales lignes de force (pour mieux s'y repérer par la suite) et même d'apprendre à l'aimer (pour avoir envie de le pratiquer).

Ce faisant, les étudiants pourront aussi se familiariser avec une matière qui constitue le creuset expérimental du (futur) droit des sociétés (cotées ou non) qui aura vraisemblablement une dimension européenne (UE).

COMPÉTENCES VISÉES

Vous serez capable de...

Maîtriser les principaux mécanismes juridiques qui sous-tendent la Bourse (structure, acteurs, opérations, abus de marché, etc.)

Disposer d'une vision globale des problématiques les plus actuelles auxquelles les sociétés cotées sont confrontées :

- Gouvernance / conflits d'intérêts (solidarité entre membres d'un concert, suspension du vote etc.)
- Rémunération (association des dirigeants et des salariés au capital, say on pay, retraite complémentaire etc.)
- RSE (éthique, climat, comportement socialement responsable etc.)

PROGRAMME

La Bourse (25 heures)

Structuration

Régulateur

Acteurs

Le marché primaire (25 heures)

Émission

Admission

Offre au Public

Le marché secondaire (25 heures)

Spéculation

Abus de marché

Répression

Le marché tertiaire (25 heures)

OPA

OPR - RO

Radiation

En sus d'une liste bibliographique composée d'articles (revues scientifiques et/ou publications généralistes) rédigés par des intervenants du DU, un support (en cours de rédaction par les co-directeurs du DU) présentant l'essentiel des questions étudiées durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement sera mis à disposition des étudiants.

Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) peut vous être proposé.

Contact : Service Handicap et Études (Bâtiment B012) handicap.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

PLUS D'INFORMATIONS : <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/admission/handicap-et-etudes>

Contact

Institut pour l'Entrepreneuriat et l'Innovation (IEI) - Université Paris-Saclay

27 Avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses

Administratif

formation.continue@universite-paris-saclay.fr

Responsables de la formation

Yann PACLOT : yann.paclot@universite-paris-saclay.fr

Frank MARTIN LAPRADE : fml@jeantet.fr

Secrétariat de la formation

Valérie BRULEY et René LONTCHI : fc.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

**université
PARIS-SACLAY**

**FACULTÉ
JEAN MONNET**

DROIT-ÉCONOMIE-MANAGEMENT

